

Procès verbal conseil d'école

École : Picasso élémentaire

CONSEIL D'ÉCOLE DU Mardi 25 juin 2013

Personnes présentes :

I.E.N.	Enseignants	Délégués de Parents	Représentant de la mairie	D.D.E.N.	Personnes excusées
absent	Tous présents+ Mme Michaud sauf Mme D'Ambra et Mme Geoffroy (exc)	UNAAPE FCPE Parents libres	Elue absente	absente	Mme D'Ambra Mme Jacquet DDEN Mr Becquart élu Mme Le Calvez Mme Geoffroy

Ordre du jour	Procès-verbal	Décision Vote	Observations
<ul style="list-style-type: none"> • Adoption • Structure • Effectifs 2013/14 • Nomination du personnel • Liaison 6^{ème} 	<p>Précédent procès –verbal Pour la seconde fois le conseil d'école déplore l'absence d'un élu.</p> <p>9 classes : CP (25), CP-CE1 (10+12), CE1 (25), CE1 (26), CE2 (27), CE2-CM1 (11+11), CM1 (27), CM2 (24) , CM2 (23)</p> <p>221 élèves moy : 24.55</p> <p>M. Hoé sera remplacé puisque il n'était pas nommé à titre définitif.</p> <p>Commission 6^{ème} les 26/07 et 3/07</p>	<p>Adoption du précédent procès-verbal avec une abstention (M. Marchal)</p>	<p>Pas de mesure de fermeture</p>

Procès verbal conseil d'école

- Bilan du loto

Soirée 1317, 40 euros
Vente de tickets : 438 euros
Vente de cartons : 1491, 10 euros
Total : 3246, 50 euros

Dépenses : 885, 78 euros

Association : 15 euros
Electro Dépôt 204, 40 euros
Patinette 49, 95 euros
Panier fruits 40 euros
Paniers bonbons : 23, 03 euros
Courses loto : 885, 78 euros

Bénéfices : 2360, 72 euros

Organisation :

Des solutions sont à chercher pour qu'il n'y ait pas de problème de places assises ou de sécurité si le loto est reconduit en 2014.

Procès verbal conseil d'école

<ul style="list-style-type: none">• Sorties fin d'année	<p>CP, CE2, CE2-CM1, CM1 : Fontainebleau CP/CE1 Pouilly le fort CE, CM1-CM2 et CM2 Vaux le Vicomte</p>		<p>Budget court séjour de la municipalité dépensé.</p> <p>Budget « projets » a permis aux classes de financer une partie des sorties.</p> <p>Budget car de la municipalité insuffisant.</p>
<ul style="list-style-type: none">• ASC	<p>Quitus le 1^{er} juillet.</p>		
<ul style="list-style-type: none">• Vie dans les locaux	<p>Panneaux « liberté,égalité... » quel coût ? Sens interdit non respecté, quelle solution ? Trou de la poutre pas terminé Distributeurs de papier toilettes pas installés Hall luminaire pas ajouté Chauffe- eau pas installé Fenêtres classe 6 pas changées Prises électriques manquantes dans les classes pas installées Peinture des places de parking pas faite (un courrier à Mme le Maire devait être remis à l'élue concernant le vandalisme subi par les enseignants sur leurs véhicules correctement stationnés.</p>		<p>Réponses apportées sous peu du fait de l'absence de l'élue. Elles seront transmises par mail aux parents élus.</p>

Procès verbal conseil d'école

Éléments de réponse de la mairie :

Bonjour,

Comme convenu, veuillez trouver les éléments de réponse aux différents points de l'ordre du jour du conseil d'école.

Travaux :

Le trou dans le toit au-dessus de la poutre n'est toujours pas bouché :

Travaux réalisés

Les distributeurs de papier toilettes ne sont pas installés :

Si le stock le permet le nécessaire sera fait pendant les congés d'été

Dans le hall le luminaire n'a pas été ajouté :

Procès verbal conseil d'école

Trois globes d'éclairage supplémentaire seront installés cet été.

Dans la salle des maîtres l'installation de l'eau chaude n'est pas faite :

Sera réalisé cet été.

Les prises électriques n'ont été ajoutées que dans 1 classe sur 9 :

Sera réalisé cet été.

Les peintures du parking ne sont pas faites :

Planning en cours, devrait être réalisé pour la rentrée.

Les fenêtres de la classe 6 ne sont pas changées :

Réponse déjà communiquée, suite au passage de l'entreprise (27/11/2009) « impossible d'ouvrir plus ». A noter que les collègues des ateliers avaient réussi à augmenter quelque peu cette ouverture.

Remplacement de ces fenêtres non prévu cette année.

Autres :

« Panneaux « liberté, égalité, fraternité » quels en sont le coût pour toute la commune ? »

Coût d'un panneau : 50 € - 22 écoles

Procès verbal conseil d'école

Sens interdit : « avez-vous une solution à ce panneau non respecté quotidiennement ? »

A part le passage occasionnel de la police municipale, difficile de lutter contre l'incivisme.

Cantine : « les portions sont insuffisantes selon de nombreux enfants »

Madame Masson, la responsable de la restauration rappelle que les grammages sont ceux prévus dans la réglementation et qu'ils dépendent de l'âge des convives (maternels, élémentaires ou adultes). Il se peut que sur des situations particulières des barquettes de 1kg aient été distribuées au lieu de barquettes pour 6 convives ce qui est plus délicat au niveau de la répartition. Les responsables de la restauration et du temps du midi, interrogées, précisent que c'est la seule école où les surveillants servent les enfants table par table car les parents trouvaient que les plus grands se servaient davantage. Ceci afin d'éviter un problème de distribution des rations. D'autre part ces collègues ont mangé avec les parents des fédérations et ce problème n'a pas été soulevé. Donc, inviter les parents à faire remonter au service restauration, les questions au moment où cela se produit et être plus précis pour qu'il soit facile d'y répondre.

Bien cordialement.